

## La possibilité de réinternaliser ouvre de nouvelles perspectives

*Environ 20% des DSI français engagés dans des plans d'externalisation seraient amenés à réinternaliser. Un mouvement qui contribue à changer le rapport de force avec les sociétés de services.*

**03 Novembre 2005** Depuis quelques années, les contrats d'externalisation informatique se multipliaient chez les grands groupes. Ces opérations entrant dans le cadre de politique de rationalisation des organisations, mais également de recentrage de ces sociétés sur leur(s) cœur(s) de métier.

Depuis 2004, on assiste à un mouvement de retour en arrière sur ce terrain, se traduisant par des projets de réinternalisation d'activité. Un phénomène que le cabinet Documental analyse dans une étude publiée en début de semaine.

"A la suite de la dénonciation par JPMorgan en septembre 2004, à peine dix-huit mois après sa signature, du contrat d'externalisation qui le liait à IBM, avec comme conséquence directe le 'retour à la maison' de 4000 informaticiens, les ruptures de contrat ou les renégociations à la baisse se sont accumulées", rappelle l'institut. La tendance touche en premier lieu les pays anglo-saxons (Etats-Unis, Australie, Grande-Bretagne) et n'épargne aucun grands fournisseurs (IBM, CSC, EDS, Accenture, etc.).

Réalisée auprès de 60 directeurs informatiques (DSI), l'enquête révèle que ce mouvement, également appelé *back-sourcing*, existe aussi en France. Ainsi, 20% des responsables français interrogés par la société déclarent avoir lancé des processus de reprise d'activité(s) précédemment sous-traitée(s).

Le discours marketing en faveur de l'externalisation globale ne passe plus

Partant de là, l'ensemble des répondants français estiment que le discours des vendeurs en faveur d'une informatique entièrement externalisée devrait évoluer, "au profit d'une analyse plus approfondie, plus sélective et à l'évidence moins définitive", précise Documental.

Les conclusions de l'étude : même si le mouvement ne concerne qu'une minorité de projets, il contribue néanmoins à modifier singulièrement les paramètres de départ. "Ainsi peut-on admettre qu'il n'y a pas de fatalité à l'externalisation. Tout n'a pas vocation à s'externaliser et surtout, ce qui est

externalisé aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain", indique le cabinet dans son commentaire.

"L'impact de la réinternalisation sur les pratiques managériales devrait se faire sentir, et la santé financière des sociétés spécialisées en services externalisés devrait en être affectée", estime encore Documental, avant de conclure : "c'est sans aucun doute sur le plan social que les impacts sont les plus considérables, que ce soit sur la problématique de la politique de l'emploi ou sur la problématique de motivation des collaborateurs, d'engagement, de crédibilité du management, d'attachement à l'entreprise..."

### La réinternalisation marque t-elle la fin des "mégas contrats" d'outsourcing global ?

Oui	33,9%
Non	57,6%
NSP	8,5%

Source : Documental